

JACQUES FOLLOROU

LA GUERRE DES PARRAINS CORSES



Au cœur du
système mafieux

Flammarion
ENQUÊTE

LA GUERRE DES PARRAINS CORSES

Flammarion
ENQUÊTE

Il existe une mafia en Corse.

Au cœur de l'automne 2012, au pied des cercueils de l'ancien bâtonnier d'Ajaccio, Antoine Sollacaro, et du président de la chambre de commerce et d'industrie de Corse-du-Sud, Jacques Nacer, le gouvernement a promis que la puissance publique ne reculerait plus.

La mafia corse s'est enracinée sur l'île au début des années 1980. Depuis, elle n'a cessé d'avancer grâce au blanchiment de l'argent sale, à ses réseaux dans l'économie et le monde politique. Stratège, violente et riche, elle a transformé la Corse en sanctuaire où elle règne, impunie.

Depuis 2008, elle connaît une brutale mutation qui décime ses rangs. Cet ouvrage raconte pour la première fois le fonctionnement interne de cette mafia au moment où les cartes sont redistribuées à coups de calibre. Il décrit aussi la nature de son emprise sur la société corse, son économie et ses élus.

Sur cette île, la population est si lasse qu'elle croit que la pègre est éternelle. Ici, les veuves des victimes baissent la tête devant les assassins.

Prononcer le mot mafia ne suffit pas à la combattre.

Jacques Follorou, spécialiste du milieu corse, est journaliste au Monde.

La guerre des parrains corses

DU MÊME AUTEUR

Corse, l'État bafoué, Stock, 1999.

Les Parrains corses, avec Vincent Nouzille, Fayard, 2004 ; J'ai
Lu, 2006 ; édition augmentée, Fayard, 2009.

Bérégovoy, le dernier secret, Fayard, 2008.

Une juge à abattre, avec Isabelle Prévost-Desprez, Fayard, 2010.

Ouvéa, la République et la morale, avec Philippe Legorjus, Plon,
2011.

Jacques Follorou

La guerre des parrains corses

Flammarion

© Flammarion, 2013
ISBN : 978-2-0812-9627-5

À Jeanne

« La publicité est l'âme même de la justice. »

Jeremy BENTHAM, philosophe britannique
né en 1748, grand promoteur des libertés

Avant-propos

Voilà quinze ans que je travaille sur la Corse et dix années que j'essaie de comprendre un phénomène très spécifique, le crime organisé corse.

J'ai pu mesurer son emprise sur l'île par le biais du blanchiment d'argent sale dans l'économie légale, de ses réseaux d'entraide dans des univers parfois très éloignés du banditisme, de sa violence si étrangère au mythe du voyou d'honneur, sa puissance financière qui corrompt, sa longévité qui a pu convaincre de son impunité et son rayon d'action, sur le continent comme à l'étranger, qui lui permet de défier les États.

Cette dimension en fait une véritable mafia aux caractéristiques propres méritant d'être analysées en elles-mêmes. La mafia corse n'est pas assimilable à celle qui a régné en Sicile. En Corse, pas de coupole dirigeante mais des associations criminelles indépendantes qui cohabitent. Le crime organisé insulaire ne fonctionne pas comme une administration parallèle. À Ajaccio ou à Bastia, pas d'ascension sociale au sein d'une organisation hiérarchisée, pas de rites initiatiques obligés, pas de structure interne régimentaire en soldats, sous-chefs, chefs jusqu'au *capo di tutti cape*, comme à Palerme ou à Corleone.

Ici, les vendettas se mêlent aux règlements de comptes classiques sur fond de contrôle d'activités illégales. La

La guerre des parrains corses

structure clanique traverse les associations criminelles dont le cœur ne repose pas nécessairement sur un noyau familial comme souvent en Sicile. Le paiement du pizzo sicilien, forme d'« impôt », prix d'une protection des entreprises, magasins ou des activités des notables de Sicile, n'existe pas sur le sol corse où se pratique le traditionnel racket. Enfin, la mafia corse a dû composer avec les groupes clandestins nationalistes auxquels elle ne se frottait pas tant que ceux-ci disposaient d'une véritable force de frappe, ce qui est moins le cas depuis que le mouvement indépendantiste s'est déchiré à la fin des années 1990. Ses homologues siciliennes et du Sud italien en général ont été liées à des mouvances indépendantistes au cours de l'histoire. On ne relève pas d'antagonisme entre ces forces politiques et militaires.

En 2004 et fin 2008, dans un autre ouvrage, je m'étais attaché à définir les contours et le périmètre d'action du crime organisé corse ainsi que les forces en présence. Cette fois-ci, le défi consiste à décrire le fonctionnement interne de cette mafia corse à un moment particulier de son histoire : une mutation brutale, opaque, qui intervient après trente ans d'un équilibre criminel fondé sur deux systèmes sophistiqués, le groupe de la Brise de mer en Haute-Corse et la sphère du parrain Jean-Jé Colonna en Corse-du-Sud.

L'ambition est de descendre d'un cran dans la description de cet univers et de suivre son évolution, tout en inscrivant ce travail de définition dans son contexte. Il s'agit aussi, et peut-être surtout, de montrer sous sa forme la plus nette et la plus crue le mal dont souffre la Corse. Une île où les veuves, les filles ou les mères de victimes d'assassinats doivent baisser la tête lorsqu'elles croisent les femmes de voyous tout-puissants place Saint-Nicolas à Bastia ou place du Diamant à Ajaccio.

Avant-propos

L'objectif est d'illustrer la profondeur de l'enracinement de la mafia dans son environnement.

Sur cette île, l'inversement des valeurs n'est pas une vue de l'esprit. Les Corses, dans leur majorité, ont pris pour acquis que la pègre était une composante inaliénable de la société. Ils semblent avoir admis que la moindre richesse ou promesse de profit serait captée par les truands et leurs prête-noms aux visages plus fréquentables. Combien d'élus, de chefs d'entreprise, de commerçants, de gérants de société, d'anciens policiers ou ex-gendarmes, d'hôteliers ou de restaurateurs doivent leur poste ou leurs revenus à l'argent de la mafia ou à la menace qu'elle représente. Oui, ici, les homicides sont pris comme une composante de la vie, des vecteurs de régulation d'une justice privée qui échapperait au droit commun mais obéirait à des règles non dites, dont la plus connue est sans conteste celle qui veut « que si l'on reçoit des coups de fusil, c'est qu'il y a bien une raison ».

Cette prégnance du milieu dans les mentalités atteste la gravité du problème. En Corse, les marginaux et ceux qui leur sont redevables sont majoritaires par rapport à ceux qui travaillent et respectent les lois de la République. L'emprise du crime organisé participe et accompagne la déstructuration d'un lien social et familial qui maintenait une certaine cohésion au sein de cette collectivité et pérennisait un certain nombre de repères identitaires. Désormais, la peur diffuse précipite cette société vers le repli sur soi, l'individualisme et le recul des références collectives qui normaient, par exemple, les comportements des jeunes Corses.

Le progrès de la drogue dans les villes et les villages a été la manifestation la plus visible de cette évolution. En chiffres absolus, la consommation, selon la préfecture de Corse, reste largement inférieure à celle observée dans les grands centres urbains du continent. En revanche, depuis

La guerre des parrains corses

2006, le nombre de réseaux de distribution a sensiblement augmenté. En 2010, une quinzaine de bandes identifiées se livraient au trafic sur l'île tout au long de l'année et non plus seulement lors des saisons estivales comme le voulait une certaine tradition festive. La même année, trente dealers avaient été incarcérés. En 2011, les statistiques officielles grimpaient à vingt-quatre réseaux et quarante-neuf vendeurs de drogue interpellés. En termes de saisies, cette année-là, l'essentiel du trafic porte sur la résine de cannabis avec 53 kilos, mais la cocaïne, 2 kilos, est en constant progrès depuis la baisse des prix, et l'héroïne, 1,5 kilos, s'est installée dans le paysage corse. « Pour avoir une idée de la réalité, disait-on en 2012, à la préfecture de Corse, il faut sans doute multiplier par trois ou quatre. »

Dire que la Corse est prise en otage par le crime organisé ne relève pas de l'incantation vide de sens, c'est une réalité à laquelle ce livre tente de donner une forme. Pour ce faire, il fallut tout d'abord réunir une très large base documentaire judiciaire et policière sur les enquêtes en cours. Ma connaissance des procédures n'est pas exhaustive mais suffisante pour avoir une vision d'ensemble en dépit d'entraves de certains acteurs de l'institution judiciaire, peu respectueux du droit des journalistes à informer, une fonction que le législateur a protégée. Dans une démocratie digne de ce nom, la presse est aussi légitime que la justice. Deux magistrats instructeurs attachés, à Marseille, à la Juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) en matière de lutte contre le crime organisé ont ainsi été à l'origine de violations de mes communications professionnelles.

La connaissance de la justice et de la police du crime organisé corse ne suffit pas pour le décrire et le comprendre dans son ensemble. Elle doit être digérée et recoupée auprès de sources extrajudiciaires. Pour tenter de saisir la vraie

Avant-propos

nature de la mafia corse, il est nécessaire de connaître les principaux acteurs de cette société insulaire qui ne se laisse pas facilement approcher. Car le propre d'une mafia réside dans son enracinement dans son environnement. Avant d'aborder les rivages de ce monde criminel, il faut d'abord savoir comment fonctionne le clan corse ; il est également précieux d'étudier l'histoire du nationalisme insulaire, et enfin, il paraît nécessaire de traiter sans tabou les relations entre l'État et cette île.

Pour comprendre le mode de fonctionnement interne d'un système criminel ou l'origine de vendetta, les sources ont été très variées. De vieux habitants de villages reculés disposent parfois de clés de décryptage plus pertinentes qu'un rapport de police. Il s'est agi, de manière systématique, de croiser les sources humaines et documentaires. Elles s'enrichissent les unes les autres.

Les procès-verbaux d'enquête permettent d'objectiver et de fixer des faits dans un contexte. Sans l'environnement, ils demeurent aveugles sur la réalité car ils ne cherchent pas à la décrire au plus près mais seulement à démontrer l'existence d'un délit ou d'un crime. Il faut rendre « intelligent » un procès-verbal. C'est dans cet esprit que cet ouvrage s'efforce de combiner sans cesse la perception locale, régionale, nationale et internationale du crime organisé corse. En confrontant les regards, en changeant souvent d'échelle, on s'affranchit des contraintes du territoire, du code pénal et on épouse davantage les vrais contours de la mafia qui ne s'embarrasse d'aucune frontière. Il faut donc suivre ses activités aussi bien en Corse, à Marseille, à Aix-en-Provence, à Paris, en Afrique, au Brésil, en Russie ou en Asie.

La mémoire du dossier corse m'a aidé, enfin, à mettre en perspective une matière qu'il est difficile d'ordonner. Ce savoir accumulé depuis quinze ans qu'il a fallu confronter de

La guerre des parrains corses

nouveau au terrain permet de repousser les écueils de l'amalgame, du défaut de hiérarchisation, du tropisme parisien ou insulaire qui pollue la qualité de l'analyse par des considérations étrangères au seul but visé par ce travail : comprendre ce phénomène criminel qui a étouffé une collectivité entière sans que la République ne s'en émeuve et ne se donne jamais les moyens d'offrir une réponse à la hauteur du problème.

Pour autant, nulle croisade dans cette démarche purement journalistique. L'intention est de travailler les seuls faits afin de lever une part du voile qui protège cet univers complexe et occulte. La démarche a été la plus scrupuleuse possible mais la perfection n'existant pas, je revendique le droit à l'erreur sans que ma bonne foi soit pour autant mise en cause. Le fruit de mon travail, par cet ouvrage, est versé sur la place publique. Libre à ceux qui le souhaitent de s'en saisir ou pas. Ma tâche s'arrête là où commence celle du livre, nourrir le débat.

Jacques Follorou
26 octobre 2012

Prologue

Les habitants du village corse de Sant'Andréa-di-Cotone, perché au-dessus de la Plaine orientale, à une heure de route au sud de Bastia, ont pour habitude de jeter un coup d'œil quand un véhicule ou un visage étranger s'y aventure. Par curiosité, mais aussi, parfois, par méfiance. Ces petites communautés rurales ne connaissent pas l'anonymat. Et il n'est pas aisé de passer inaperçu dans ces zones isolées.

Sur l'île, il reste encore dans les esprits, en effet, des traces de cette fonction de refuge attribuée, au cours de l'histoire insulaire, à ces innombrables villages accrochés sur des pitons rocheux ou nichés au creux de vallées inexpugnables. Leur pays ayant été longtemps assiégé par des nations hostiles qui ont fini par conquérir la Corse, les autochtones ont dissimulé leurs villages loin des côtes. Les chemins inexistantes compliquaient plus encore leur accès.

Aujourd'hui, les familles ont déserté ces lieux reculés. Elles vivent pour la plupart sur les côtes littorales et ont colonisé les marais asséchés en bord de mer. D'autres résident en ville. Mais ces véritables refuges contre les armées ennemies – Sarrasins, Maures, Français, Espagnols ou Génois – incarnent encore ce symbole de protection face aux menaces extérieures et de gardiens d'une identité idéalisée que le peuple corse aimerait ne pas voir disparaître dans la modernité.

La guerre des parrains corses

En cette fin 2007, à Sant'Andréa-di-Cotone, la lumière de novembre décline tôt. Ils sont néanmoins quelques-uns à se souvenir de la présence, ce soir-là, d'un fourgon utilitaire Fiat blanc. À son bord, deux hommes dont les figures, selon certains, étaient recouvertes de cagoules. Un berger jure que ce véhicule est même venu la veille et que deux hommes, « un de petite taille et un grand assez mince, la tête couverte d'une capuche¹ », ont cheminé à pied sur la route, non loin de l'entrée du village. Ils sont passés à plusieurs reprises devant le haut portail de la maison de Francis Mariani, une personnalité locale, pilier et membre fondateur de la « Brise de mer », la puissante association criminelle qui règne sur le grand banditisme français depuis le début des années 1980.

Le lendemain, entre 18 heures et 20 heures, si l'on avait prêté l'oreille, on aurait pu entendre progresser, sur la route sinueuse qui relie Cervione à Sant'Andréa-di-Cotone, le bruit rauque du moteur d'une Porsche 996 GT3 RS brisant le silence du crépuscule. Francis Mariani rentrait chez lui à bord de ce véhicule immatriculé au Luxembourg. Au bout d'une petite ligne droite, à un kilomètre et demi de l'entrée du village, il ralentit à l'approche d'un dos-d'âne. Très basse sur route, la voiture se cabre légèrement pour aborder l'obstacle. C'est ce qui va sauver la vie de Francis Mariani.

Des coups de feu retentissent et atteignent la Porsche des deux côtés de la route. Les balles, tirées en rafale, transpercent le pare-brise, le capot du moteur, le pare-chocs et l'aileron arrière. Elles touchent aussi la portière du conducteur et font tomber sa vitre ainsi que celle du côté passager.

1. Témoignage recueilli par l'auteur en juin 2012 et confirmé par les enregistrements du système vidéo installé à l'extérieur de la maison de Francis Mariani.

Prologue

Touché à l'avant-bras gauche, Francis Mariani échappe par miracle aux autres projectiles et parvient à poursuivre sa route et enclencher l'ouverture automatique de son portail qui se trouve quelques mètres plus loin. Moins d'une minute plus tard, le fourgon blanc passe à toute allure devant la maison et s'en va rejoindre la vallée¹.

Ce n'est pas la première fois qu'on attend à sa vie. Des tueurs ont déjà essayé de l'abattre, au moins à deux autres reprises. En 2001, notamment, sur la route entre Barchetta et Volpajola, en Haute-Corse, il est atteint dans le dos alors qu'il circule à moto. Il ne parviendra pas à connaître l'origine des coups de feu. Seules quatre personnes, selon lui, connaissaient ses déplacements, parmi lesquels un autre pilier de la Brise de mer, Richard Casanova et son beau-frère, Jean-Luc Germani. Francis Mariani est un criminel aguerri, et même si ses réactions sont parfois imprévisibles et souvent violentes, il avait alors conservé son sang-froid et s'était abstenu de crier vengeance sans preuve.

Voilà près de trente ans que la Brise de mer prospère dans le monde criminel en s'honorant d'avoir échappé aussi bien à la justice qu'aux balles des autres voyous. Sa force réside avant tout dans le fait d'être restée unie et d'avoir convaincu le milieu, depuis si longtemps, que s'attaquer à l'un des associés, c'est risquer d'affronter la meute entière. Une dissuasion qui, jusque-là, avait plutôt réussi à ce groupe.

Si obscure qu'elle puisse paraître, cette tentative contre Francis Mariani porte pourtant en elle une menace que la Brise n'a pas su ou voulu voir, sans doute par excès de confiance. Elle est même le prélude, en apparence banal,

1. Rapport de synthèse, daté du 30 mars 2012, relatif à l'information judiciaire ouverte à la suite du meurtre, le 23 avril 2008, de Richard Casanova.

La guerre des parrains corses

de la fin d'une histoire et d'un cycle. Mariani n'est pas la seule cause de cette chute à venir. Il n'est que le vecteur le plus visible. Par un processus dont personne ne maîtrisera réellement les ressorts, et sans doute sous d'autres coups plus redoutables encore, ceux de l'usure du temps et des hommes, ces coups de feu tirés dans cette nuit de novembre 2007 vont entraîner un autre événement qui, celui-là, sonnera définitivement le glas de la Brise de mer.

Le lendemain de l'attaque, Mariani retourne sur les lieux du guet-apens pour faire lui-même les constatations d'usage. Les assaillants n'ont pas eu le temps de faire le ménage et il n'est nul besoin de préciser que l'incident n'est pas signalé aux autorités locales. Dans le milieu, on règle ses comptes soi-même. Sur place, Mariani ramasse une vingtaine de douilles de 222 et de fusil de chasse et fait, dans les jours qui suivent, agrandir les images enregistrées par le système de surveillance vidéo qu'il a fait installer devant sa très protégée résidence. Mais l'énigme de cette fourgonnette blanche et de ces deux hommes passant devant son portail reste entière.

Pour y voir plus clair, il consulte quelques piliers de la Brise de mer à l'entrée de Bastia, dans un restaurant, près de Casamozza, et dans un bar au rond-point de Casatorra. Il n'obtiendra aucune réponse satisfaisante.

Il remarque qu'il est le seul visé. Ses associés n'ont pas été inquiétés et semblent incapables de l'éclairer¹. À la

1. Selon les déclarations d'Antoine Patacchini, ancien notaire radié en 1986, proche de Francis Mariani, lors de son audition devant les policiers (PV DRPJ 2009/330/PAT 06). Il est, au moment de la parution de cet ouvrage, poursuivi dans les dossiers des meurtres de Richard Casanova le 23 avril 2008 et de Jean-Claude Tasso le 12 octobre 2008. Il bénéficie alors, dans l'attente du procès, de la présomption d'innocence quant aux faits qui lui sont reprochés.

Prologue

différence de Francis Mariani, les membres du noyau dur de la Brise – Francis Guazzelli et ses frères Angelo et Paul, Robert Moracchini ou Richard Casanova – sont devenus des notables et se contentent de gérer leurs affaires tout en faisant régner la terreur. Francis, lui, est à la manœuvre, il a encore faim de pouvoir. Les policiers l'aperçoivent régulièrement dans les régions aixoise et niçoise, ainsi qu'à Paris, et évidemment à Marseille.

Faute d'explications, il se lance dans une véritable chasse à l'information qui le mène dans toute la Corse, de Bastia à Ajaccio. Il cherche dans toutes les directions et se renseigne sur d'anciens nationalistes du groupe Armata Corsa, mais aussi sur ceux que l'on appelle les Bergers de Venzolasca, regroupés autour de la famille Federici, seul groupe concurrent en Haute-Corse auquel la Brise de mer n'a pas osé s'attaquer. Il cherche par ailleurs des éléments sur Antoine Nivaggioni, ex-nationaliste et bras droit d'Alain Orsoni, tous deux reconvertis dans les affaires et le football à Ajaccio, et enfin sur Jean-Luc Germani, braqueur proche des Federici et beau-frère de Richard Casanova.

Quinze jours après cette tentative d'assassinat, il charge Claude Chossat, un voyou de faible envergure rencontré en 2000 en prison et devenu son homme à tout faire, d'acheter des armes. Il lui donne pour cela 25 000 euros. Une tâche dont Chossat s'acquitte en décembre 2007. Un jeune Ajaccien, David Taddéi, que la justice suspecte de vendre des armes mais aussi de faire le coup de feu dans la guerre pour le contrôle d'Ajaccio, lui aurait remis un grand sac de sport noir et kaki contenant de quoi se défendre mais aussi tout ce qu'il faut pour passer à l'offensive : un M16 tactical de calibre 223 avec ses balles vertes, un fusil de sniper de marque SIG, deux pistolets de marque Glock 19 de calibre 9 mm, un pistolet de marque Glock 26 de

La guerre des parrains corses

calibre 9 mm, un fusil de marque Benelli de calibre 12, un HK tactical de calibre 45¹.

Dans le même temps, Francis Mariani continue à gérer ses affaires. Il est jugé, début 2008, avec son fils Jacques et d'autres membres de son clan, à Aix-en-Provence, pour l'assassinat d'un jeune nationaliste, Nicolas Montigny. Sentant que le procès ne tourne pas à son avantage, il se met en cavale la veille du verdict². Ses proches, dont Claude Chossat, sont poursuivis pour avoir tenté de faire pression sur les jurés. En fuite, Francis Mariani se cache à peine en réalité. Les habitués de la baie d'Ajaccio le croisent attablé aux terrasses d'hôtels de Porticcio. Malgré son appartenance à la Brise de mer, historiquement basée en Haute-Corse, il a noué des alliances avec la mouvance criminelle du sud de l'île, notamment des membres du gang du Petit Bar, un établissement sis cours Napoléon, au cœur d'Ajaccio.

Comme pour la Brise de mer, enseigne d'un bar qui se trouvait, voilà trente ans, sur le vieux port de Bastia, le nom

1. Dans cette procédure, David Taddéi, poursuivi dans l'affaire de la mort de Richard Casanova, le 23 avril 2008, a nié ces faits avancés par Claude Chossat. M. Taddéi était, à la même époque, mis en examen, pour trois meurtres commis en bande organisée : celui de Jean-Claude Tasso le 12 octobre 2008, celui de Thierry Castola le 3 janvier 2009, ainsi que celui de Sabri Brahimi le 29 janvier 2009. Il n'a pas encore été jugé au moment de la parution de cet ouvrage et bénéficie donc encore de la présomption d'innocence pour l'ensemble des faits qui lui sont reprochés.

2. Jacques et Francis Mariani ont été respectivement condamnés, jeudi 13 mars 2008, à quinze et sept ans d'emprisonnement pour leur participation à l'assassinat, en 2001, de Nicolas Montigny à Bastia. La cour d'assises des Bouches-du-Rhône avait en revanche acquitté les quatre autres accusés : Alexandre Vittini, soupçonné, avec Jacques Mariani, d'avoir tiré onze balles sur la victime ; Anthony Bizzari, accusé d'avoir fait des repérages sur les lieux ; Paul Alerini, suspecté d'avoir prêté son véhicule aux tueurs ; et enfin Joseph-Antoine Demasi, l'un des proches de Francis.

Prologue

du Petit Bar n'est autre que celui d'un autre établissement où se retrouvaient ces jeunes jugeant que les voies de la voyoucratie étaient les seules possibles. Comme pour la Brise de mer, dont le mentor était Antoine Castelli, le gérant du bar éponyme, le gang du Petit Bar, puissance montante à Ajaccio en 2007, a grandi à l'ombre des frères Michelosi, Ange-Marie et Jean-Toussaint, dit Jean-Jean, les propriétaires du café du même nom. Tout cela était une histoire de renouvellement de génération. Les Michelosi étaient, eux-mêmes, les lieutenants de Jean-Baptiste-Jérôme Colonna, dit Jean-Jé, considéré comme un parrain à l'ancienne, au carrefour du monde des voyous, des affaires et de la politique, dont l'autorité et les réseaux, nés de la French Connection, s'étendaient bien au-delà de l'île. Sa mort accidentelle le 1^{er} novembre 2006 a rebattu les cartes dans la région et fait pousser des ailes au Petit Bar ; elle a également donné des idées à Francis Mariani qui a voulu étendre son influence sur le monde criminel insulaire.

Fin mars 2008, Mariani n'a toujours rien trouvé de probant sur l'origine des coups de feu qui l'ont visé en novembre 2007 et son impatience grandit. Armé en permanence, son caractère irascible et sa méfiance ont atteint des sommets, à tel point que même ses plus proches fidèles ont peur de lui et craignent pour leur vie¹. Au fil des discussions, néanmoins, il confie ses soupçons sur l'identité de celui qui aurait tenté de le tuer alors qu'il rentrait chez lui. Début avril 2008, dans la maison de son ami

1. Quatrième audition de Claude Chossat, le 7 janvier 2010 à 15 h 30, dans le cadre de l'information judiciaire ouverte sur l'assassinat de Richard Casanova. Un autre proche de Francis Mariani, Antoine Patacchini, a conforté les déclarations de Claude Chossat lors de son audition devant les policiers (PV DRPJ 2009/330/PAT 07).

La guerre des parrains corses

d'enfance, Charles Fraticelli, un commerçant qui gère une partie de sa logistique, Francis Mariani affirme poursuivre sa quête de renseignement.

Vers le 15 ou le 20 avril, toujours chez Fraticelli, il lâche, cette fois-ci, que « Jean-Luc Germani a quelque chose à voir avec la tentative d'assassinat¹ ». Il le décrit comme un proche de l'équipe des Federici davantage qu'en tant que beau-frère de Richard Casanova. Fraticelli et Chossat participent aux spéculations, ainsi qu'un nouveau venu dans l'entourage de Mariani, un certain Franck. Une quarantaine d'années, un fort accent marseillais, sportif, cheveux rasés et les avant-bras tatoués d'un poignard et d'un serpent, il aurait été dans l'armée.

En réalité, Mariani n'en est plus au stade des suppositions. S'il concède à ses interlocuteurs être « encore dans le flou le plus complet », il a décidé de mettre la main sur ce Germani. Pour retrouver sa trace, il compte sur l'aide de l'un des amis de Germani, Michel Quilici, qui gère la concession Audi-Wolkswagen de Porto-Vecchio.

Le 21 avril 2008, au volant d'une Golf de location noire, Chossat conduit Mariani à Porto-Vecchio, où ils dînent ensemble. Le 22 avril, la nuit tombée, ils pénètrent par effraction dans le jardin d'une villa qui jouxte la concession automobile de Quilici. Chossat est affecté, pour le lendemain, à un éventuel poste d'observation le long du muret par-dessus lequel il pourra aisément apercevoir les arrivées et les départs du garage. Puis ils repartent se coucher.

Le 23 avril, vers 10 heures du matin, Mariani est positionné avec Franck à proximité du domicile de Quilici. Ils

1. Extrait de la première audition de Claude Chossat, recueillie le 5 janvier 2010 à 18 h 30 dans le cadre de l'enquête sur la mort, le 23 avril 2008, de Richard Casanova.

Prologue

attendent dans une Mégane couleur champagne louée par un jeune de Corte qui leur sert régulièrement de prêtre-nom. Chossat, lui, se trouve stationné en face de la concession Audi. Il doit prévenir ses complices quand Quilici quittera le garage en direction de son domicile pour aller déjeuner. Pour communiquer, les trois hommes disposent d'émetteur-récepteur de type talkie-walkie Motorola et de deux téléphones dotés d'abonnements au réseau Swiss Com souscrits par Chossat, qui se rend souvent à Genève.

Alors que Chossat guette, de sa voiture, les allées et venues dans la concession, Mariani change brutalement le plan. Il lui ordonne de se rendre dans le jardin de la villa et de se placer derrière le muret inspecté la veille :

« Dans un laps de temps que je situe entre trente et quarante-cinq minutes, peut-être plus, racontera Chossat aux policiers, Franck et Francis [Mariani] sont arrivés avec la Mégane et se sont garés devant le portail. Francis a sauté le portail avec un sac à la main, il portait une veste de chasse kaki, des gants et un bonnet sur la tête. Il est arrivé et il m'a demandé si j'avais vu arriver deux types dans un 4 × 4 noir et je lui ai dit qu'ils étaient rentrés dans la concession [...], j'ai demandé à Francis qui c'était et il m'a dit : un enulé. [...] Francis a été ramasser une brique un peu plus loin vu qu'il était trop petit pour voir au-dessus du mur. [...] Je l'ai aidé à porter une grosse pierre qui se trouvait un peu plus loin par terre dans la propriété. [...] Une fois cette marche installée dans le jardin, Francis est monté dessus et a regardé à l'intérieur de la cour et suite à cela il m'a dit d'aller attendre dans la voiture avec Franck¹. »

1. Rapport de synthèse, daté du 30 mars 2012, relatif à l'information judiciaire ouverte à la suite du meurtre, le 23 avril 2008, de Richard Casanova.

La guerre des parrains corses

Chossat affirmera plus tard qu'il n'a pas entendu la rafale d'arme automatique qui a retenti avant que le corps de Richard Casanova ne s'effondre. À cause de la musique dans la voiture et du bruit du moteur, dira-t-il. Mariani les rejoint dans la voiture cinq à dix minutes plus tard. Il porte avec lui le grand sac noir qui contenait les armes achetées au mois de décembre 2007. « Roule », lance-t-il à Franck. Le trio quitte les lieux sans tarder et, après avoir déposé Chossat à sa Golf de location garée trois cents mètres plus loin, le groupe rejoint Aleria par les petites routes avant de se retrouver chez Charles Fraticelli. C'est là seulement, rapporte Chossat, que Mariani explique ce qui s'est passé : « Nous sommes arrivés vers 14 heures et, en même temps qu'il donne le sac des armes à Charles Fraticelli et lui demande de le faire disparaître, il lui dit qu'il vient de tuer Richard Casanova. Il l'explique rapidement, en disant que si Casanova n'était pas directement sur la Porsche, il avait au moins laissé faire, il a demandé de manière insistante de ne rien dire à personne¹. »

Le petit groupe ne s'éternise pas après ce conciliabule. D'ailleurs, l'événement ne trouble pas outre mesure Mariani, qui se fait conduire le soir même à l'hôtel U Paradisu, à Porticcio, où Chossat, corvéable à merci, réserve deux chambres sous le faux nom de Marcellesi. Mariani semble suivre un plan préétabli².

1. *Ibid.*

2. Pascale Mariani, fille de Francis Mariani, s'est exprimée dans les colonnes de *Corse Matin*, le 25 mai 2010, sur les accusations de Claude Chossat à l'encontre de son père. « Je ne suis pas là pour faire une analyse du grand banditisme. Je ne veux parler que des déclarations de Chossat qui ne datent que de quelques mois. Dès que l'on a le nom de Mariani, on n'enquête plus ailleurs. On se sert d'eux pour occulter le reste. La justice ne peut pas obtenir la vérité sur du n'importe quoi. On veut que mon père et mon frère soient des boucs

Prologue

Le lendemain, un autre de ses proches, ex-notaire, Tony Patacchini, radié en 1986 et condamné pour abus de confiance, quitte, peu après 10 heures, le magasin de vêtements qui l'emploie afin de rejoindre Mariani pour le petit déjeuner. Il ne vient pas juste pour discuter. Francis veut que son ex-femme, Serena, « aille faire sa visite de condoléances en [son] nom à la famille de Richard ». Il charge Patacchini de la contacter.

La société corse accorde encore à la mort une place particulière. À la différence du continent, où le lien social est distendu, il s'agit, sur cette île, d'un moment fort où la communauté se retrouve. Mariani n'hésite pas à profiter de ces rites : son ex-femme a ouvert un magasin avec la femme de Richard Casanova. Enfin, pour ne rien rater, Patacchini est également prié d'effectuer une visite, au nom de Mariani, « pour écouter un peu ce qui se dit¹ ».

Des doutes existeront toujours sur l'intention initiale de Mariani². Avait-il en tête d'autres plans que ceux annoncés à ses complices concernant Jean-Luc Germani et Michel Quilici ? Chossat jure que non. « Je suis sûr que c'est arrivé par hasard, assure-t-il devant le juge, Franck et Francis ont vu passer Richard sur la rocade de Porto-Vecchio à bord de

1. *Ibid.*

2. Francis Mariani et Charles Fraticelli sont morts le 12 janvier 2009 à Casavecchie (Haute-Corse) dans l'explosion d'un hangar contenant des armes, des explosifs et des voitures volées.

La guerre des parrains corses

son 4 × 4 noir et ils l'ont suivi¹. » La décision aurait été prise dans la précipitation, sur un coup de sang. Ce qui fait dire à Michel Quilici : « Je comprends maintenant que je l'ai échappé belle. Jean-Luc Germani dit que Richard Casanova nous a sauvé la vie, à lui et à moi². »

Avant Casanova, d'autres piliers de la Brise de mer sont déjà décédés. Figure dominante de l'équipe au cours des dix premières années de son existence, Francis Santucci est mort le 12 juillet 1992 après avoir lutté contre un cancer. Puis Dominique Rutily, l'alter ego de Richard Casanova, avec qui il faisait équipe, est tué le 30 mars 1996. C'est la première fois qu'un associé de la Brise est abattu. Une mort que toute la Brise réunie, y compris Richard Casanova et Francis Mariani, a tenté de venger, le 5 juillet 2000, à Sartène en Corse-du-Sud. En vain : la personne ciblée est prévenue et s'échappe la veille. Enfin, un autre baron de la Brise, Georges Seatelli, tombe le 24 août 1998, sous les balles de deux hommes à moto qui l'achèvent d'une quinzaine de balles dans le dos et à la tête alors qu'il est allongé sur un transat. Cette fois-ci, aucune réaction visible de la Brise de mer n'a été observée, ce qui fait dire aux chroniqueurs du crime insulaire que l'attaque venait sans doute de l'intérieur de l'organisation. Une forme de répétition, en quelque sorte, du scénario qui a conduit au décès de Richard Casanova.

La mort de Richard semble, en effet, avoir été validée par plusieurs barons de la Brise de mer sans que l'on sache

1. Extrait du procès-verbal de première comparution de Claude Chossat, daté du 8 janvier 2010, entendu et poursuivi dans le cadre de l'information judiciaire ouverte après la mort, le 23 avril 2008, de Richard Casanova.

2. Audition de Michel Quilici, datée du 5 avril 2011.

Prologue

si c'était avant ou après l'acte que l'on impute à Francis Mariani. Chossat dira que Pierre-Marie Santucci et Francis Guazzelli ont fait état devant lui de leur accord avec la décision de Mariani. Il ne fournira aucune indication sur les frères Costa, Maurice et Dominique, poids lourds de l'association. Ont-ils voulu apaiser les tensions entre les deux figures les plus remuantes de la Brise, Richard et Francis ? Ont-ils refusé de prendre parti sans pour autant s'opposer aux visées de Francis ?

L'onde de choc est en tout cas réelle dans la société corse, qui découvre l'existence de Richard Casanova. Recherché pendant seize ans pour le casse du siècle de l'UBS, en 1990, à Genève, il a vécu en cavale pendant tout ce temps. Cela n'a semble-t-il nullement nui à ses affaires, qui ont fructifié aussi bien en Corse que sur le continent ou à l'étranger. En relation avec des chefs d'État africains, des membres des services de l'État français, des agents secrets, des personnalités politiques ou des chefs d'entreprise travaillant à l'international, il savait aussi traiter avec des mafieux russes ou italiens.

L'explication avancée par ceux qui soutiennent l'acte de Francis Mariani souligne la responsabilité de Richard Casanova et de son beau-frère dans les tentatives d'assassinat contre Francis Mariani. Le mobile du crime, tel qu'il est rapporté par Claude Chossat, fait remonter le différend entre les deux hommes à 2001 lors des premiers coups de feu contre Mariani alors qu'il était en moto : « Depuis ce jour, il m'a affirmé avoir des doutes sur Richard Casanova¹. » Mais à ces griefs s'ajoutaient d'autres reproches qui auraient, semble-t-il, motivé la décision de Francis.

1. Rapport de synthèse, daté du 30 mars 2012, relatif à l'information judiciaire ouverte à la suite du meurtre, le 23 avril 2008, de Richard Casanova.

La guerre des parrains corses

En 2005, Richard aurait usurpé le nom de Francis Mariani, alors incarcéré sur le continent, pour soutirer, en vain, des informations au parrain corse Jean-Jé Colonna sur une tentative d'assassinat ayant visé, en 2005, l'un des proches amis de Richard Casanova, Jean-Luc Codaccioni. D'autre part, le geste de Francis Mariani s'expliquerait par les nombreuses interférences de Casanova dans les affaires de la Brise en tant qu'organisation criminelle. En clair, il n'aurait pas partagé les bénéfices d'affaires qu'il n'aurait pu s'arroger sans le soutien de la Brise. Et il aurait surtout, de manière durable, fait tampon entre les associés de la Brise et un riche corso-africain, Michel Tomi, ayant fait fortune dans les jeux en Afrique. Francis Mariani n'aurait pas accepté que Richard s'interpose entre la Brise et Tomi, sommé de rembourser à l'organisation un prêt de 4 millions d'euros versés pour un investissement¹. Richard Casanova, était, d'après Claude Chossat, associé avec Michel Tomi dans des affaires en Afrique². Cette protection et le refus de rembourser ce prêt « énervaient beaucoup Francis³ ».

Même aidé par un témoin unique comme Claude Chossat, qui a livré une vision rare du fonctionnement interne d'une organisation criminelle, et dont beaucoup de révélations ont été vérifiées en procédure, les racines du conflit

1. Interrogé le 18 mai 2010, Michel Tomi a indiqué que cette assertion concernant un prêt de 4 millions d'euros était « totalement fausse ». Une déclaration que les policiers, dans leur synthèse finale, le 30 mars 2012, qualifiaient de « laconique et définitive », sans en dire plus.

2. Extrait d'une audition de Claude Chossat, le 20 mai 2011 à 11 heures.

3. Rapport de synthèse, daté du 30 mars 2012, relatif à l'information judiciaire ouverte à la suite du meurtre, le 23 avril 2008, de Richard Casanova.

Prologue

entre Mariani et Casanova, telles qu'il les rapporte aujourd'hui à la justice, ne rendent pas compte du vrai visage de la Brise de mer. Si Chossat a été destinataire de confidences de la part de Francis Mariani, il n'a réellement été proche de ce dernier que pendant un an. De plus, Mariani s'est davantage servi de Chossat qu'il n'a fait équipe avec lui. Ce dernier n'a su que ce qu'un patron peut dire à son chauffeur. Pour ces simples raisons, il faut creuser plus loin pour avoir une image fidèle et complète de cette organisation criminelle.

Approfondir l'opposition entre Richard Casanova et Francis Mariani, éclairer les activités des deux clans permet aussi de percer certains des secrets de l'organisation, dont la longévité, l'envergure et le mode de fonctionnement restent sans égal dans le monde criminel français. Ces deux hommes étaient partenaires au sein d'une même association même s'ils n'ont jamais eu d'affinités. Tant qu'elle unissait ses membres fondateurs, la Brise de mer est restée solide. Tant que les associés n'ont pu faire prévaloir leurs personnalités sur des règles collectives qui fonctionnaient de manière intangible, elle a pu affronter tous les écueils.

Cet équilibre interne a basculé en 2006, lors de l'arrestation de Richard Casanova après seize ans de cavale. Incarcéré un temps à la prison de la Santé à Paris, il ne retrouve la liberté qu'en janvier 2007. Entre-temps, Francis Mariani a profité de sa mise à l'écart pour étendre son influence et tenter de reprendre des affaires gérées par des proches de Richard. Ce dernier enverra des messagers pour signifier à Mariani qu'il n'a pas vocation à contrôler ces affaires. Parmi les lieux disputés entre les deux hommes, une discothèque dans l'extrême sud de l'île. La tension ne va alors cesser de s'exacerber.

La guerre des parrains corses

La rivalité entre Casanova et Mariani s'accroît encore après la mort, le 1^{er} novembre 2006, de Jean-Baptiste-Jérôme Colonna, qualifié par les autorités de « parrain » de la Corse-du-Sud et dont l'emprise sur le monde criminel, politique et économique insulaire aura duré plus de vingt ans. Sa disparition va déséquilibrer un système criminel insulaire qui reposait sur la Brise de mer en Haute-Corse et sur ce personnage dans le Sud. Elle va ouvrir des brèches dans lesquelles Casanova et Mariani vont s'engouffrer.

Richard Casanova est devenu un obstacle direct à la volonté hégémonique de Francis Mariani et réciproquement. Deux soifs de pouvoir et d'influence s'affrontent de manière de moins en moins feutrée. À Paris, à Aix, en Corse, leurs appétits n'ont pas de limite. Ils n'ont ni les mêmes capacités ni le même parcours ni les mêmes contacts avec le monde politique ou le monde des affaires, mais ils n'en sont pas moins dangereux pour autant.

Quelques mois après la mort de Richard, un ex-compagnon de route de la Brise de mer ne semblait pas surpris par l'issue de cet affrontement. Devenu un poids lourd du milieu corso-marseillais, cheminant, ce jour-là, dans les rues de Marseille en refaisant l'histoire de ces voyous corses devenus des parrains, il voyait même une forme de « logique » à cet affrontement et à la chute de cette organisation criminelle. « À partir du moment où Richard et Francis sont sortis du cercle et où la Brise admettait que deux personnalités s'affranchissent des règles qui faisaient sa force, une page se tournait, une histoire se terminait et les règlements de comptes fratricides étaient écrits¹. »

1. Propos recueillis par l'auteur.

I

L'IMPLOSION DE LA BRISE DE MER

Chapitre 1

Richard Casanova, un homme de réseaux

L'homme qui vient de mourir, ce 23 avril 2008, n'était pas un voyou ordinaire. Pour beaucoup, Richard Casanova n'était pas forcément plus estimable que les autres mais le chemin qu'il avait parcouru illustre l'évolution du grand banditisme corse à partir du début des années 1980 vers une véritable structure criminelle organisée. Il était passé à bonne école, celle du nationalisme et de sa branche clandestine, le FLNC. Aux côtés des indépendantistes, il tempère ses ardeurs et développe son sens de l'organisation. Il est ainsi très fortement soupçonné d'avoir fait partie du commando de sept hommes qui ont fait sauter, le 7 septembre 1976, le Boeing d'Air France stationné sur la piste de l'aéroport d'Ajaccio. Mais son engagement pour des causes collectives fait long feu.

Les policiers spécialisés dans le grand banditisme à Marseille signalent sa présence dans la cité phocéenne à la fin des années 1970. Des rapports le suspectent d'être l'homme de main, avec son compère Dominique Rutily, de certains parrains marseillais dans le cadre des règlements de comptes qui divisent la pègre de la ville.

Il n'intègre pas la Brise de mer dès sa formation, en 1982, sur les cadavres encore fumants du clan Memmi et des frères Ziglioli qui tenaient le haut du pavé du milieu

La guerre des parrains corses

corse. Il va d'abord faire ses preuves comme chef de meute spécialisé dans les braquages de banques. Les postiches n'ont pas été l'apanage d'une bande de truands parisiens. Les Corses, associés aux Marseillais, ont écumé, affublés de masques et perruques identiques, les banques de la France entière. Plusieurs équipes ont ainsi tourné pendant des années sans jamais se faire arrêter. Selon un ancien complice marseillais, « le point fort de Richard, c'était son sens de l'organisation, au millimètre. Chez lui, rien n'était laissé au hasard, c'était militaire¹ ».

Sans être l'homme d'un seul coup, il laissera néanmoins dans les mémoires sa probable participation au casse de l'UBS, à Genève, le 25 mars 1990, au cours duquel entre 125 et 150 millions de francs² ont été dérobés. Soupçonné d'avoir été le cerveau de l'opération réalisée sans un coup de feu et sans aucune sanction judiciaire, il aurait fait le lien entre les complices internes à la banque et le commando qui n'a eu qu'à venir avec de grands sacs pour dévaliser le service des devises étrangères.

Enfin, ce qui élèvera l'intéressé au-dessus du simple malfrat classique réside dans sa capacité à dialoguer avec des hommes d'univers distincts du sien et d'en tirer profit. Ses relations avec des membres des services de l'État lui garantiront une véritable impunité. Les liens qu'il tissera avec des affairistes ou des piliers du monde des jeux, en France et à l'étranger, lui ouvriront des voies inépuisables de blanchiment. Enfin, son intégration au sein du noyau dur de la Brise de mer lui assurera une protection physique et un pouvoir de terreur sur son environnement, notamment en Corse.

1. Propos recueillis par l'auteur.

2. Entre 19 et 23 millions d'euros.